

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Gabon-RDC, comme une finale

W.N.
Libreville/Gabon

APRÈS la victoire, mardi dernier, de la RDC (1-0, 6 pts) face à l'Angola (1 pt), le Gabon (7 pts) sait désormais ce qui lui reste à faire pour se qualifier. L'heure n'est donc plus aux calculs et autres supputations. Dans la mesure où les Scorpions de Gambie, 7 points, reçoivent au mois de mars, les Palancas Negras d'Angola, déjà éliminées et, donc, possiblement démobilisées. Une victoire de la Gambie à domicile, qualifierait pratiquement les poulains de Tom Saintfiet. Et ce, avant son dernier match en RDC.

Pour le Gabon, l'équa-

tion est, par conséquent, simple: battre impérativement les Léopards du Congo pour obtenir les 10 points nécessaires. Ainsi battus, les Congolais, avec 6 points, même en cas de victoire face à la Gambie, totaliseront 9 points. Insuffisants pour se qualifier.

Les Congolais ne viendront pas au Gabon en victimes expiatoires. Car ils savent bien qu'en cas de défaite à Franceville face au Gabon, en plus d'une victoire de la Gambie face à l'Angola, les carottes seront cuites. Les Panthères sont donc averties: il y aura bel et bien match aux allures de finale.



Photo: DR

Pour se qualifier, les Gabonais (ici Bouanga et Kanga de dos) doivent battre les Congolais à Franceville au mois de mars.

Bon à savoir

LA Fédération gabonaise de Roller Sports (Fégaros) procédera au renouvellement de son comité directeur, lors de l'assemblée générale électorale du 20 décembre 2020.

Pièces à fournir pour les candidats à la présidence: 1 copie légalisée de la pièce nationale d'identité; 2 photos d'identité (couleur); 1 curriculum vitae; 1 attestation de membre d'une organisation juridiquement reconnue et affiliée à la Fégaros; 1 extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois; 1 lettre manuscrite adressée au secrétaire général du ministère des Sports; 1 programme d'actions du candidat; 1 liste des membres de son bureau directeur, comportant leurs âges, adresses et professions; 1 certificat de nationalité pour les candidats issus au moins, d'un parent étranger; 1 caution s'élevant à 500 mille francs. Celle-ci n'est remboursable qu'au seul vainqueur.

Les dépôts de candidature se font au secrétariat général du ministère des Sports jusqu'au 4 décembre 2020 à 15 heures. Pour informations complémentaires, prière de joindre le secrétaire général de la Fégaros au 066 57 31 38.

MINISTÈRE DU BUDGET ET
DES COMPTES PUBLICS



Communiqué

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance de tous les agents publics (*fonctionnaires, présalaires et agents de la main d'œuvre non permanente*), qu'en vue de faciliter les opérations de règlement mensuel de la solde, **le paiement des salaires se fera dorénavant par le seul mode de règlement bancaire à partir de janvier 2021.**

A cet effet, les agents non détenteurs d'un compte bancaire à ce jour, et habituellement payés par bon de caisse ou par carte Trésor, devront procéder à l'ouverture d'un compte courant, **dès parution du présent communiqué et ce jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard**, dans un des établissements bancaires de la place.

- | | |
|--------------|-------------|
| - BGFI BANK; | - ORABANK ; |
| - BICIG ; | - UBA; |
| - ECOBANK ; | - UGB. |

Ils devront être munis des pièces suivantes :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- 2 photos d'identité ;
- le talon supérieur du dernier bon de caisse payé, ou un bulletin blanc.

Les relevés d'identité bancaire (RIB) des intéressés devront être déposés auprès des services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (Direction de la Solde).

Passé ce délai, la solde des agents publics qui ne se seront pas conformés à cette procédure sera d'office domiciliée dans une des banques partenaires citées plus haut.

Sont exclus de cette opération, les agents publics résidant dans les localités de l'intérieur du pays non encore pourvues de banques commerciales. Ces derniers conserveront leur mode de règlement habituel.

Fait à Libreville, le 03 NOV. 2020

Le Ministre



Sosthène OSSOUNGOU N'GANGA